

d'une campagne électorale, d'instituer un programme de bourses, mais il revient sur sa décision et propose un régime de prêts. La population canadienne se réveillera sûrement un jour et elle surveillera la façon dont le gouvernement dirige le pays et donne suite à son programme. Est-ce bien être fidèle à ses promesses? Je ne dis pas que ce ne l'est pas, mais je demande à vous, monsieur l'Orateur et aux honorables députés, si c'est être fidèle à ses promesses que d'accorder des prêts alors qu'on avait promis des bourses?

Le président d'université m'a déclaré cet après-midi que son institution se préoccupe surtout du montant de dettes de ses étudiants. Je lui ai signalé qu'une dette de \$3,000 ou \$4,000 n'était sûrement pas très élevée dans le cas d'un étudiant qui se destine à une carrière professionnelle. Il m'a répondu que la situation des étudiants d'université est fort complexe de nos jours. Certains sont mariés au moment où ils entreprennent leurs études, d'autres se marient dès l'obtention de leur diplôme. «Il s'agit peut-être d'une minorité, m'a-t-il dit, mais cela crée une situation qui mérite d'être suivie de près.»

Certains députés m'ont déclaré que les régimes provinciaux sont insatisfaisants. Je ne saurais dire si je suis de leur avis. J'ai en mains un exposé complet du programme de l'Ontario. Il est intitulé «Prêts pour venir en aide aux étudiants de l'Ontario, 1964-1965», et a été préparé par le ministère provincial de l'Éducation. Je n'ai pas l'intention de lire tout le texte, ni de le consigner au compte rendu, mais le régime ne me semble pas si mauvais considérant ce que le président d'université m'a dit aujourd'hui. Le programme ontarien permet à tout étudiant qualifié, de poursuivre ses études en empruntant d'une banque à charte, à condition qu'il désire se perfectionner et qu'il possède les aptitudes requises.

Contrairement à ce que l'honorable député d'Hamilton-Ouest avait à dire, je nie que tout soit opportunisme politique. Il semble croire que personne n'avait rien vu avant que la mesure législative n'ait été présentée ou que certains groupes exerçant des pressions ne soient entrés en action. Il y a un autre point que je voudrais signaler à ce sujet. Ce qui s'est passé le jour où nous avons rencontré les membres de l'association des étudiants m'a vivement intéressé. Je n'ai révélé ni mon nom ni le parti auquel j'appartenais et j'ai déclaré, à cette réunion, que le rôle que je jouerais, soit en posant des questions, soit en exposant des opinions, ne se fondait sur aucun point de vue politique ce qui m'a valu des huées de la part des libéraux qui étaient là. Nous savons, bien entendu, à quoi nous

en tenir. Voilà comment cela se passe d'ordinaire. Mais je pense que la situation est quelque peu différente maintenant et malgré cet incident insignifiant et habituel provoqué par des libéraux, je dis maintenant que j'ai l'intention d'appuyer cette mesure législative. Je suis d'avis que c'est une bonne mesure et j'espère qu'elle sera adoptée le plus tôt possible.

Il y a quelque temps, monsieur l'Orateur, au début de mai, à l'époque où je vous faisais part de mon inquiétude du fait qu'on ne nous présentait pas cette mesure législative assez vite—et j'ose croire que les passages que je vous ai lus à vous et à la Chambre prouvent que nous étions du moins sincères—j'écrivis au ministre de l'Instruction de la province d'Ontario et voici ce qu'il m'a répondu:

Vous remarquerez que les prêts de \$500 sont mis à la disposition des résidents de l'Ontario qui suivent, dans diverses institutions, des cours figurant à la liste de l'année en cours. Le crédit concernant cette caisse est de 3 millions de dollars et nous prévoyons qu'il sera entièrement employé.

Par conséquent, j'affirme une fois de plus à la Chambre que cette mesure législative est précieuse et j'espère qu'elle sera mise en vigueur à temps pour que tous les étudiants dans le besoin puissent s'en prévaloir.

Quant à l'étudiant qui s'endette, j'aimerais signaler que j'ai devant moi un prospectus publié par la maison *Vence, Saunders and Company, Inc.*, de Boston, Massachusetts, portant sur l'économie des États-Unis. Il est intéressant de constater que ces données statistiques, datées du 15 juin 1964, indiquent que le produit national brut des États-Unis aura augmenté, en 1975, de plus de 50 p. 100 pour atteindre un sommet d'un trillion de dollars par année. On estime que le revenu moyen d'aujourd'hui aura augmenté de 40 p. 100, et le revenu familial moyen atteindra \$8,724 aux États-Unis, en 1975. Il y a encore un grand nombre d'autres données statistiques que je ne prendrai pas la peine de consigner au compte rendu, mais je crois que ces chiffres, joints aux autres citations que j'ai faites, indiquent que nous devons procéder rapidement dans la voie sur laquelle nous venons de nous engager.

Nous savons tous, cela a été dit au cours de la discussion, que le gouvernement a établi le calcul de ses contributions aux universités sur une base par habitant, et j'espère que—j'ignore si on l'a mentionné; sinon, je l'énoncerai pour ce que cela vaut—ces contributions seront faites sur une base par étudiant d'université, plutôt que sur la base de la population des provinces intéressées.

Bien sûr, certaines institutions progressent plus que d'autres. Hier après-midi et hier soir, nous avons entendu parler de l'essor